

MENTION « SCIENCE POLITIQUE »

MASTER 2 EXPERTISE DU POLITIQUE ET ACTION PUBLIQUE

Formation en Alternance

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Responsable pédagogique : Marie-Hélène SA VILAS BOAS, MCF HDR

Master rattaché à l'unité de recherche [E.R.M.E.S.](#) (Équipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et ses Sociétés)

Présentation et objectifs

Les objectifs de la formation consistent à former de futurs cadres et spécialistes en science politique, en mesure d'apporter des savoirs et savoir-faire pour permettre à des institutions, organisations internationales, associations ou groupements d'intérêt de prendre des décisions équilibrées et cohérentes avec leurs moyens. La formation est donc particulièrement destinée aux étudiants intéressés par les transformations des systèmes sociaux et les problématiques liées au gouvernement des sociétés contemporaines aux niveaux local, national et international.

Il s'agit également, et plus généralement, de former de futurs diplômés parfaitement qualifiés dans le domaine de la science politique et ayant bénéficié de l'ouverture à d'autres apports disciplinaires, gages de leur compréhension des enjeux et des contraintes des décideurs et de leur maîtrise de problématiques complexes.

Les cours du parcours "Expertise du politique et action publique" sont dispensés en français à l'exception de 40h dispensés en anglais.

Conditions d'accès et prérequis

Le Master 2 « EPAP » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de science politique, droit, droit et science politique ou diplôme jugé équivalent.

Étudiants du M1 Science politique de Nice : après validation du M1 (capacité d'accueil 20 étudiants).

Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master Science Politique de Nice sur la plateforme e-candidat : <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>

Les motivations pour intégrer cette formation exigeante doivent être clairement explicitées par les candidats dans leur lettre de motivation.

Préparer le Master en Alternance : RNCP N° 38175

Ce Master est proposé **en alternance** (1 semaine en entreprise / 1 semaine à l'Université), dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation**. Les acquis universitaires peuvent ainsi être enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du Service Alternance et Relations Entreprises :

- Tél. : +33(0)4.89.15.25.56 ou 25.28
- Web : <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

Compétences visées

Aptitude à comprendre les enjeux des demandes (universitaires et sociales) et y apporter une réponse informée et pertinente ; aptitude à travailler en groupe ; capacité à organiser le travail personnel et collectif ; aptitude à encadrer un groupe en fonction d'objectifs et de contraintes spécifiques ; piloter une équipe ; mobiliser des savoirs disciplinaires dans l'aide à la décision.

Parcours Professionnel (alternance ou stage) ou Recherche (mémoire)

Ce master comprend un **stage d'une durée de 3 mois minimum (à partir d'avril)** dans un domaine en adéquation avec la formation (donnant lieu à un rapport de stage avec soutenance au mois de **septembre**). Il peut également être réalisé en alternance avec **un contrat de professionnalisation** permettant de libérer les étudiants une semaine sur deux, afin de répondre au mieux aux attentes des structures partenaires. Les étudiants en alternance sont exemptés de diagnostic mais doivent réaliser les exercices des enseignements de la formation.

Pour le parcours recherche, la validation finale est la rédaction d'un mémoire de recherche venant clore une enquête de terrain menée sur les deux semestres (soutenance du mémoire au mois de **juin**).

Pour les étudiants non bénéficiaires de l'alternance, les semaines libérées par le rythme de l'alternance sont consacrées au travail de recherche pour le mémoire, pour les exercices de diagnostics et de contrôle continu, ainsi que par la recherche de stage. De ce fait, ces semaines sans cours seront également privilégiées pour les réunions collectives et nécessiteront la présence des étudiants sur le site de l'Université.

Organisation générale

La durée de la formation sur une année universitaire est de **247 heures**, hors stage.

Le Master « Expertise du politique et action publique » reposant sur des enseignements originaux, **la présence aux cours ainsi qu'aux exercices de préparation à l'insertion professionnelle est obligatoire**.

↳ Les absences seront prises en compte dans la note de contrôle continu.

Programme des études (sous réserve de modifications)

Description de la formation	Volume Horaire CM	Évaluation CC – Contrôle Continu CT – Contrôle Terminal	Enseignants	ECTS	Coef.
UE1 - Action publique et élections				6	6
Évaluation des politiques publiques : écologie, économie et société	18h	CC	Yannick RUMPALA		2
Villes et politiques urbaines	18h	CC	Audrey CHERUBIN		2
Ingénierie électorale	18h	CC	Lucie BARGEL		2
UE2 - Contemporary Political Issues				6	2
Current politics 1	08h	CC	Danielle SULLIVAN		1
1 ECUE au choix :					
Current politics 2	12h	CC	Danielle SULLIVAN		1
Citizenship, vote and migrations	12h	CT Écrit (03h00)	Lucie BARGEL		
UE3 - Conduire et organiser une recherche (PPR)				12	4
Conduire sa recherche	12h	CC	Audrey CHERUBIN		2
Organiser son diagnostic	12h	CC	Marie-Hélène SA VILAS BOAS		2
UE4 - Mise en situation professionnelle (PPR)				6	1,5
Prise de parole en public	08h	CC	Annie AMBROISE		0,5
Insertion professionnelle	04h	Non noté	Jean-Christophe LECLAIRE		NN
Montage de projet	08h	CC	Manuela BARDET		1
TOTAL SEMESTRE 3	118h			30	
UE5 - Espace public et participation				6	6
Participation / Représentation	18h	CC	Vincent MARTIGNY		2
Grands enjeux politiques	18h	CC	Soline LAPLANCHE-SERVIGNE		2
Communication, politique et nouveaux médias	18h	CC	Laëtitia BISCARRAT		2
UE6 - Outils pour l'insertion professionnelle				6	1
Current politics 3	08h	CC	Danielle SULLIVAN		1
Insertion professionnelle	03h	Non noté	Jean-Christophe LECLAIRE		NN
UE7 - Expertise et analyse des situations professionnelles (PPR)				12	9
Ecrire son rapport d'expertise / mémoire	12h	CC	Marie-Hélène SA VILAS BOAS		1
Diagnostic	40h	CC	Équipe pédagogique		4
Rapport de stage ou d'Alternance ou Mémoire de recherche	---	CT Oral (30mn)	Équipe pédagogique		4
UE8 - Contemporary Political Issues 2 (1 cours au choix)				6	1
Current politics 4	12h	CC	Danielle SULLIVAN		
Contemporary migration politics	12h	CT (DM)	Lucie BARGEL		1
TOTAL SEMESTRE 4	129h			30	

Bonus facultatif semestriel : max. +0,25 pt

Au total : 247H de formation et 04H00 d'examens

Contrôle des connaissances

Une seule session d'examen est organisée chaque semestre, aux dates prévues en accord avec la directrice de l'EUR LexSociété.

Le M2 EPAP est délivré à tout étudiant ayant validé l'année avec la note moyenne minimale de 10/20. La compensation entre les notes s'effectue au sein des unités d'enseignement, des semestres, et entre les deux semestres.

Le Master 2 ne se redouble pas, sauf circonstances exceptionnelles appréciées strictement par l'équipe pédagogique. Sur dérogation individuelle justifiée par des circonstances sérieuses, la direction du Master 2 peut autoriser l'étudiant à étaler le cursus en deux ans.

En cas d'empêchement de force majeure dûment justifié, une session d'examen de remplacement pourra être organisée.

En M2 EPAP, outre les examens types écrits et oraux, un diagnostic, réalisé en groupe, est rédigé et soutenu devant un jury composé de professionnels et d'universitaires de la formation.

La professionnalisation est progressive : elle commence par la réalisation d'un diagnostic territorial, conçu comme une mise en situation professionnelle (projet tutoré) et s'achève avec la période de stage OU la rédaction d'un mémoire de recherche. Le rapport de stage et le mémoire donnent lieu à soutenance devant jury.

Description des exercices particuliers : le diagnostic

Les diagnostics permettent de se former à un travail d'expertise et de conseil, cœur de la formation EPAP. À cet effet, ils traitent de questions relatives à l'aménagement urbain, à l'organisation de la vie quotidienne et de la vie sociale, aux déplacements, aux modes de vie, que ce soit à Nice ou dans les Alpes-Maritimes. Ils peuvent également aborder des problématiques plus générales.

POURQUOI, COMMENT ?

Les diagnostics sont conçus comme des « mises en situation » : les sujets qui sont proposés sont de réelles demandes d'expertise émanant de collectivités publiques, d'associations, d'organismes parapublics, de cabinets, voire d'élus ou d'acteurs locaux. Il est donc demandé aux étudiant.e.s de se « mettre dans la peau » de consultant.e.s ou de chargé.e.s d'étude missionné.e.s pour un dossier. L'expertise (qui prend ici prioritairement la forme d'un *diagnostic*) doit apporter des réponses aux commanditaires en leur permettant de mieux comprendre et appréhender un problème et, pourquoi pas, d'entreprendre des actions (à partir des préconisations formulées dans le diagnostic). Elle consiste en la production d'une étude objective et finalisée d'un problème qui doit pouvoir permettre de penser et d'élaborer des réponses adaptées.

L'objectif est d'évaluer la capacité des « consultant.e.s en formation » à fournir une expertise sur un sujet dans un laps de temps déterminé et limité (le travail de diagnostic s'organise sur les deux semestres de l'année universitaire, de septembre à mars). Il s'agit de faire l'expérience de la réalisation d'une mission. Les étudiant.e.s sont donc évalué.e.s sur la mise en œuvre d'un véritable plan d'action, à la fois rigoureux et méthodique, ainsi que des compétences liées aux relations en milieu professionnel

Assiduité

L'étudiants est tenu à une stricte assiduité aux enseignements en présentiel et à distance, aux conférences, aux séquences de mise en situation professionnelle. L'étudiant est tenu de justifier son absence, par tous moyens, auprès du service de la scolarité dans un délai de 5 jours ouvrés. Dans la limite d'une absence injustifiée tolérée, chaque absence injustifiée sera sanctionnée d'un malus de 0.25 point sur la moyenne semestrielle (barème /20).

Moyens et Méthodes pédagogiques

Exposés, cas pratiques, mises en situation.

Onze unités d'enseignements combinent des enseignements théoriques dispensés par des universitaires et des séminaires, travaux pratiques assurés par des professionnels et un travail personnel encadré.

Bibliographie et modalités d'accès à un environnement numérique de travail

Accès dès l'inscription à l'ENT avec Moodle, livres numériques, emploi du temps.

Moyens techniques

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition sur le campus Trotabas.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les cours et les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque besoin spécifique est pris en compte pour assurer l'accessibilité aux formations de l'Université Côte d'Azur à toute personne en situation de handicap - Courriel : handicap@univ-cotedazur.fr / marie-jeanne.santoni@univ-cotedazur.fr

La cellule handicap de FORMASUP Méditerranée pour les Alternants est joignable par courriel : handicap@formasup-med.com



Cout de la formation en alternance

14€/heure. Devis sur demande auprès de FORMASUP Méditerranée : Marine ROBERI au 07 88 91 84 95.

L'alternant ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge partiellement par l'OPCO de l'entreprise.

TAUX DE RÉUSSITE 2023-2024 : 100%

TAUX D'INSERTION à 6 mois : 77% en emploi / 8% en étude /8% en recherche d'emploi/8% ne cherche pas d'emploi

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez le service de la Formation Continue – Tél. + 33 (0)4.89.15.21.50 - Web : univ-cotedazur.fr/formation-continue-2

Insertion professionnelle

Les mutations de l'environnement et du marché du travail rejoignent sur les manières de gouverner les citoyens et de résoudre les questions sociales. L'administration publique, les organisations et entreprises privées ou parapubliques, doivent compter avec une multitude d'intervenants, situés à différentes échelles (locale, nationale, européenne) et dotés de statuts variés (publics, privés, parapublics, associatifs...). Les débouchés naturels de la formation sont :

- Les métiers des affaires publiques
- Les métiers du conseil
- Les métiers de l'expertise (développement territorial, politiques de la ville, veille stratégique, expertise politologique...)
- Les métiers de la communication publique et politique
- Les postes à responsabilité dans les organismes parapublics, associations, ONG
- Les métiers de collaborateur d'élu
- Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 point qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

Plagiat

« *L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude.* »

Pour tout renseignement complémentaire

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau des Masters 2 (B. 206) - Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

Tél. : + 33 (0)4.89.15.25.38

Courriel : droit.scolarite.master2@unice.fr - Web : droit.univ-cotedazur.fr

Réseau ALUMNI

